

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE SOCIALE : ENTRE ECONOMIE SOCIALE ET RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES. UNE ANALYSE DES PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES POUR LES ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN EN 2004.

Jean-Robert ALCARAS, Maître de conférences en science économique à l'Université d'Avignon & des Pays de Vaucluse, LBNC¹.

Nathalie DOMPNIER, Maître de conférences en science politique à l'Université d'Avignon & des Pays de Vaucluse, LBNC et Pacte-CIDSP².

Résumé : Il serait possible de songer à construire l'Europe sociale et politique, au moins en partie, autour d'une volonté de promouvoir les activités et les entreprises qui relèvent de l'économie sociale et solidaire. Elles font partie, en effet, des spécificités qui distinguent l'Europe du reste du monde. En analysant les programmes des partis politiques de l'UE pour les dernières élections européennes, nous avons cherché à savoir s'ils pourraient y contribuer.

Abstract : The construction of a social and political Europe could partly held on the will to promote the activities and entreprises of the social economy. These entreprises are indeed a specificity of Europe towards other regions of the world. Analyzing the manifestos for the 2004 european elections, we try to know if political parties in Europe may contribute to this promotion.

INTRODUCTION

Quand on la compare aux autres pays du monde, on voit aisément que l'Europe développe une conception spécifique de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les travaux issus du *programme de recherche international John Hopkins* sur le secteur à but non-lucratif dans le monde — et notamment ceux de E. ARCHAMBAULT (1999, 2001, 2002) —, ou encore ceux de J.-L. LAVILLE (1994), ont en effet permis de montrer nettement ces spécificités, dont l'origine est à la fois historique, culturelle, sociale et politique. Malgré des différences

¹ Laboratoire de recherche sur les Biens, les Normes & les Contrats (Université d'Avignon).

² Centre d'Informatisation des Données Socio-Politiques (IEP Grenoble).

notables entre les pays européens eux-mêmes³, *une certaine conception européenne de l'ESS se dégage assez nettement*. En forçant à peine le trait, on peut dire *qu'en Europe, l'ESS a tendance à compléter l'Etat providence*. L'Etat y est responsable de l'intérêt général et vise à créer de l'utilité collective ; l'ESS, quant à elle, complète l'œuvre sociale de l'Etat, notamment sur le plan local, en étant guidée plutôt par des intérêts collectifs et en créant de l'utilité sociale et environnementale. *Au contraire, aux Etats-Unis et en Amérique du Nord, l'ESS a plutôt tendance à se substituer à l'Etat*, et à œuvrer (aussi) pour l'intérêt général dans une problématique de philanthropie qui pallie depuis toujours la faiblesse des prérogatives sociales de l'Etat Fédéral et de la protection sociale...

A l'heure où l'on débat des stratégies possibles pour renforcer l'Europe sociale et politique, cette spécificité européenne se retrouve-t-elle dans les programmes, les discours et les représentations politiques à l'échelle de l'Union Européenne ? L'UE reprend-elle à son compte et cherche-t-elle à développer cette particularité européenne ? Et peut-on espérer voir se développer dans l'UE une véritable politique de valorisation et de développement de l'ESS ? Pour amorcer une réflexion dans ce sens, nous avons pensé qu'il serait intéressant de *s'interroger sur la place accordée par les partis politiques au thème de l'économie sociale à l'occasion de la dernière campagne pour les élections au Parlement Européen (au mois de juin 2004)*. Il en va bien sûr de l'avenir de l'économie sociale en Europe. En effet, si une même thématique traversait les discours des partis nationaux, si une majorité de députés défendait une conception commune de l'économie sociale, des initiatives parlementaires seraient alors susceptibles de se développer en faveur de ce secteur...

On peut cependant douter de l'homogénéité des discours sur l'économie sociale et c'est à mettre en lumière des conceptions divergentes que nous nous attacherons. *Les conceptions peuvent tout d'abord diverger selon des facteurs proprement politiques* — selon les partis nationaux ou groupes de partis. Plusieurs questions doivent ici être soulevées. Certains courants politiques privilégient-ils plus que d'autres le thème de l'économie sociale ? Quelles sont les conceptions de l'économie sociale qui s'affrontent d'une tradition politique à une autre ? Les partis appartenant à un même groupe au Parlement Européen adoptent-ils le même discours sur l'économie sociale — ce qui semble une condition nécessaire à une action au Parlement pour la promotion de ce secteur ? *Mais les conceptions peuvent aussi diverger en fonction de facteurs plus sociaux ou culturels*, selon les pays et les traditions nationales. Quels

³ E. ARCHAMBAULT propose par exemple de distinguer quatre modèles-types en Europe (anglo-saxon, rhénan, méditerranéen, scandinave), sans d'ailleurs parvenir à classer définitivement la France dans l'un de ces quatre modèles...

sont les pays où ce thème de l'économie sociale est le plus traité par les programmes des partis politiques ? La politisation de cette question est-elle comparable dans les différents pays de l'Ouest européen ? Autrement dit, est-elle partout et de la même manière un objet politique légitime et sur lequel tout acteur politique se doit de prendre position ?

1. HYPOTHESES DE TRAVAIL & METHODOLOGIE

Nous avons fait l'hypothèse qu'il est possible de faire des distinctions relevant tant de l'appartenance politique et de la filiation idéologique que des traditions et expériences d'organisation économique et sociale nationales. L'un des enjeux de ce travail sera notamment de cerner l'importance relative des facteurs politiques et des facteurs culturels quant au positionnement des partis sur le thème de l'économie sociale.

1.1. L'hypothèse d'une différence radicale de conception entre l'ESS et la RSE

Les variations sur la question de l'économie sociale peuvent être très importantes d'un programme à un autre : de l'absence du thème à une rubrique entière qui lui est consacrée en passant par sa simple évocation ; de la promotion de l'économie sociale comme valeur en soi à sa mise en avant comme facteur de réduction du chômage ; de l'appel aux citoyens au recours à l'Etat ou aux institutions européennes pour la développer... Les différences de conceptions semblent extrêmement nombreuses. Aussi avons-nous choisi une entrée particulière pour apprécier ces variations : celle du rapport entre le thème de l'économie sociale et solidaire et celui de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Pourquoi avoir fait ce choix ? *Parce que ces deux thèmes nous paraissent révélateurs de deux conceptions radicalement différentes de la manière dont la société civile peut répondre aux défis sociaux et environnementaux posés par la mondialisation et les nouvelles formes que prend le développement économique à l'échelle mondiale.* Comme le souligne bien G. BESSE (2005), le fait que deux pays fondateurs de l'UE se soient prononcés contre le projet de traité constitutionnel européen en Mai 2005 en dit long sur les interrogations que suscite la remise en cause des « modèles sociaux » et des Etats-providence européens. Les réflexions sur le nouveau modèle social que pourrait défendre l'UE à l'avenir posent notamment le problème de la participation des acteurs de la société civile — et tout particulièrement les entreprises — à cette réforme. *Ce problème est alors abordé de deux façons bien différentes. La première est issue des représentations produites par les acteurs de l'ESS (ALTERNATIVES ECONOMIQUES 2004, DEMOUSTIER 2003, LAVILLE 1994, 1999, LIPIETZ 2001) qui ont tendance à proposer le développement et le soutien d'un nouveau type d'entreprise, des « alter-*

entreprises », par nature plus responsables et plus respectueuses des droits sociaux et de l'environnement. Ces propositions ne remettent pas du tout en cause le rôle que l'Etat, le droit social et la protection sociale doivent jouer dans la société : l'ESS est vue comme un complément utile et efficace, à ne pas négliger dans un contexte de mondialisation. Dans cette perspective, l'Europe sociale pourrait être bâtie sous la forme d'une « économie plurielle », qui corrigerait les effets néfastes de l'économie marchande grâce à l'institutionnalisation de droits sociaux (garantis par les Etats et l'UE) et des entreprises relevant de l'ESS. Ces dernières sont alors présentées comme des entreprises *plus responsables parce que différentes des entreprises capitalistes « traditionnelles »* — des alter-entreprises « a-capitalistes » et bien souvent à la frontière entre économie marchande, non-marchande et non-monétaire. *La seconde façon d'aborder le problème est très différente : elle est issue des discours en faveur de la RSE.* Ces derniers renvoient en effet à des propositions moins compatibles avec la persistance des modèles sociaux qui se sont historiquement construits en Europe. D'origine nord-américaine, la notion de RSE est définie⁴ comme « l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ». Première différence avec la vision précédente : la responsabilité des entreprises ne nécessite pas de faire appel à d'autres formes d'entreprises — les entreprises ciblées par la RSE sont d'abord des entreprises capitalistes engagées dans la mondialisation. Seconde différence : le développement des réflexions sur la RSE *accompagne* le mouvement de déréglementation et de désengagement de l'Etat — et s'en accommode fort bien, les deux conceptions émanant souvent des mêmes sources d'ailleurs. Il s'agit bien souvent de remettre en cause la « hard Law » et de lui substituer peu à peu une « soft Law », plus compatible avec les nouvelles règles de la compétition économique internationale... Comme le souligne fort justement le collectif ATTAC (2003), la logique sous-jacente à la RSE s'oppose à l'idée du contrôle démocratique des décisions économiques soit par l'exercice des responsabilités de l'Etat, soit par le jeu des règles particulières du sociétariat en ESS...

Même si les entreprises de l'ESS sont celles qui seraient le mieux à-même de se proclamer socialement responsables, ce concept n'est manifestement pas conçu à leur endroit. Et généralement, ceux qui se réfèrent à la RSE ignorent, ou contestent parfois les propositions relevant de l'ESS — et réciproquement. Ainsi, nous avons pu remarquer dans une étude précédente (ALCARAS & DOMPNIER 2005) que les enseignants qui évoquent la RSE dans les classes de Lycée en France présentent souvent cette notion *par contraste* avec les

⁴ Cette définition est celle qui est donnée par le Livre Vert de la Commission Européenne : « *Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises* » (2001).

pratiques des entreprises qui relèvent de l'ESS... Mais la confusion ne risque-t-elle pas de se faire entre ces deux approches radicalement différentes par rapport à la notion (plus floue et passe-partout) « d'Europe Sociale » ?

Dans l'étude qui nous intéresse ici, *on s'attachera donc à repérer les cas où les deux thèmes semblent s'exclure l'un l'autre, ceux où ils sont au contraire complémentaires, la manière dont ils s'articulent, afin de mieux saisir les conceptions économiques et politiques sous-jacentes à l'évocation — ou non — du thème de l'économie sociale.*

1.2. Méthodologie

L'étude que nous proposons se fonde essentiellement sur une analyse de programmes électoraux diffusés sur les sites Internet des partis politiques. Pour ce faire, nous mettrons à profit le travail d'aspiration de sites réalisé par le CIDSP en 2004⁵. Cependant, nous ne pourrions prétendre à l'exhaustivité. D'abord en raison de la masse de pages que représente l'ensemble des sites de partis des 25 pays de l'Union. Ensuite parce que, pour des raisons pratiques de mémoire informatique, le CIDSP n'a pu aspirer les sites de tous les partis de l'Union. Enfin parce que des barrières linguistiques nous interdisent d'analyser correctement nombre de documents électoraux. Par ailleurs, il ne paraît pas souhaitable de comparer ici des pays dont les histoires, les traditions politiques et les formes d'organisation économique semblent trop éloignées. Aussi avons-nous estimé plus judicieux de n'étudier ensemble que des pays d'Europe de l'Ouest. Nous retiendrons ainsi comme pays la France, la Belgique, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne.

Travailler à partir des sites Internet des partis politiques ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions et imposer quelques précautions. Si la communication des partis politiques sur Internet se développe et que les « Net-campagnes » s'étoffent de plus en plus, les méthodes d'analyse de ces sources restent problématiques⁶. D'abord parce que travailler sur des sites revient à interroger des informations dont on ne connaît pas ou mal les récepteurs — le public. Ensuite parce que les effets de ces campagnes ne sont pas mesurables⁷. Enfin parce que ces « Net-campagnes » s'opèrent en parallèle avec d'autres formes de campagne

⁵ Nous remercions vivement Annie-Claude SALOMON pour son travail et pour l'aide qu'elle a pu nous fournir dans l'exploitation de ces données.

⁶ R. GIBSON et S. WARD (2000) notamment proposent quelques pistes d'analyse et de réflexion sur ces aspects méthodologiques.

⁷ P. NORRIS (2003) indique comment les sites des partis touchent essentiellement un public déjà politisé et « converti » aux idées des partis dont ils fréquentent les sites.

(affichage, distribution de professions de foi, spots télévisuels) qu'il faudrait aussi analyser pour comprendre l'articulation entre ces différents supports et discours.

En étudiant uniquement les sites des partis, on interroge donc seulement la vitrine Internet de ces partis, ce qu'ils souhaitent donner à voir d'eux-mêmes aux internautes qui se rendent — incidemment parfois — sur leurs sites. Reste que la lecture que nous faisons de ces sources est aussi étroitement liée à notre position, nos préoccupations et notre connaissance de la vie politique.

Une des manières de répondre au moins partiellement à ces difficultés a été d'opter pour *une première approche d'ordre quantitatif*. Pour chacun des programmes présentés par les partis politiques sur les sites consultés, nous avons recherché les mots ou expressions suivantes (leur traduction ou leur équivalent) : « Responsabilité Sociale des Entreprises » ; « Économie sociale » ; « Économie solidaire » ; « Tiers-secteur » ; « Europe sociale » ; « Europe solidaire ». Nous avons opéré un recensement pour chacun des termes, distinguant les occurrences dans les titres ou sous-titres du programme et dans le corps du texte. Il s'agit de voir si chacun des thèmes est traité ou non et s'il apparaît de manière incidente ou comme l'un des points principaux du projet politique. De plus, nous avons observé comment les différentes occurrences se répartissaient dans le texte en repérant le nombre de paragraphes et le nombre de parties où les expressions apparaissaient. Ces questions bénéficient-elles d'un traitement particulier dans une partie seulement du programme ou bien traversent-elles l'ensemble du programme et l'ensemble des conceptions politiques, économiques et sociales dont il est porteur ? À l'analyse du recensement de chacune des notions doit s'ajouter une étude du rapport qu'elles entretiennent entre elles. Certaines de ces notions vont-elles de pair dans les programmes ? Certaines s'excluent-elles les unes les autres ? Comment ces thèmes s'articulent-ils selon les traditions partisans et selon les pays ?

Par ailleurs, nous proposons un traitement qualitatif des extraits de programme où les notions précédentes apparaissent. Cette approche doit tout d'abord permettre de relativiser et d'éclaircir les recensements opérés précédemment : les expressions repérées s'inscrivent-elles dans un projet d'action ou figurent-elles dans le programme comme repoussoir dans une perspective critique ? Quel sens est donné à ces différentes notions ? À quelles réalités sociales et économiques renvoient-elles ? Sur quelles conceptions politiques reposent-elles ?

2. DES THEMATIQUES DELAISSEES ET PEU DISCRIMINANTES

L'analyse quantitative permet de dresser *un premier constat : les thèmes de la RSE et plus encore de l'économie sociale sont loin de constituer une préoccupation majeure ou en tout cas un enjeu important de la campagne électorale.* Et ce désintérêt semble largement partagé...

2.1. Des thématiques peu présentes dans les programmes

L'approche quantitative donne d'abord à voir une très faible présence des thèmes recherchés dans les programmes consultés. Sur 27 programmes consultés, 10 évoquent la question de la RSE, 3 l'économie sociale, 1 l'économie solidaire et 1 le tiers-secteur. En croisant les résultats obtenus pour chaque expression, on constate que, dans certains cas, ces questions apparaissent dans des documents où figurent d'autres thèmes retenus. Ainsi, *les programmes qui abordent l'économie sociale sont systématiquement des textes où figurent aussi à la fois les thèmes de la responsabilité sociale et de l'Europe sociale.* Parmi les partis politiques qui font référence à la RSE, 2 évoquent aussi l'Europe sociale, 3 à la fois l'économie sociale et l'Europe sociale, 1 à la fois l'économie solidaire et l'Europe sociale. Le programme où apparaît le thème du tiers-secteur fait également référence à l'Europe sociale.

C'est donc le thème de l'Europe sociale qui est le plus souvent lié aux notions qui nous intéressent ici. Il figure dans 11 des programmes étudiés et dans 7 de ces documents sont aussi mentionnés le tiers-secteur, l'économie sociale, l'économie solidaire et/ou la RSE. En revanche, l'expression « Europe solidaire » ne connaît pas de succès : on ne la rencontre que dans le titre d'un seul programme⁸. Et surtout, le document en question ne mentionne aucun des autres thèmes que nous recherchions.

Les liens ainsi établis entre différentes notions doivent être précisés. Elles ne sont pas abordées simultanément dans les programmes étudiés : elles sont évoquées le plus souvent dans des parties distinctes du texte. Les différents thèmes ne sont donc pas immédiatement articulés dans ces projets, mais apparaissent comme étant en rapport, indépendamment les uns des autres, avec un même questionnement politique, une même conception de l'économie et de la société. *C'est au nom d'une Europe sociale qu'est revendiqué le développement du tiers-secteurs et de la RSE.*

⁸ « Für ein starkes und solidarisches Europa », SPD allemand.

2.2. Des thématiques ni nationales ni partisans

On peut à présent s'interroger sur la manière dont se répartissent les occurrences des différents termes relevés entre les programmes des partis politiques étudiés. *Des thèmes sont-ils plus présents de manière significative dans certains pays que dans d'autres ?* Peut-on déceler des débats proprement nationaux autour de l'économie sociale ou de la RSE ? Dans ce cas, on devrait observer une concentration des expressions recensées dans quelques pays où la plupart des programmes étudiés traiteraient de ces questions. Si, au contraire, les occurrences sont dispersées entre les programmes des différents pays étudiés, il faudrait alors conclure à la faiblesse du facteur national, des traditions et des enjeux politiques nationaux pour expliquer la présence de ces thèmes dans certains programmes.

Tableau 1 : Nombre de programmes où apparaissent les thèmes de l'économie sociale, du tiers-secteur et de la RSE selon le pays

	Économie sociale	Économie solidaire	Tiers-secteur	RSE	Nombre de programmes consultés
Allemagne	0	0	0	1	5
Autriche	0	0	0	1	2
Belgique	1	0	0	2	3
Espagne	0	0	0	1	3
France	1	0	0	1	2
Grande-Bretagne	0	0	0	0	4
Irlande	1	0	0	2	3
Italie	0	0	1	0	2
Luxembourg	0	1	0	2	3
Total	3	1	1	10	27

Le tableau 1, figurant la répartition des occurrences des thèmes recensés selon les pays, montre bien que c'est la deuxième hypothèse qui semble l'emporter assez nettement. C'est en tout cas évident pour la question de l'économie sociale dont les trois apparitions concernent trois pays différents. Ce n'est par ailleurs pas dans ces mêmes pays que sont développés les thèmes de l'économie solidaire et du tiers-secteur. Pour la RSE, le bilan est sans doute plus délicat. Le thème est très peu présent ou absent dans certains pays (Italie, Grande-Bretagne, Allemagne) mais semble davantage s'imposer sur l'agenda politique national par endroits

(Belgique, Irlande, Luxembourg). En Belgique comme au Luxembourg, l'un des partis y consacre de larges développements : le programme du parti socialiste belge contient une partie entière sur cette question (5 occurrences) et celui du CSV luxembourgeois du centre-droit tout un paragraphe (4 occurrences). Cette prise de position par l'un des grands partis semble imposer aux autres partis principaux d'au moins évoquer la question. On recense une apparition du terme seulement dans le programme du Centre démocrate humaniste belge et une également dans le programme de « La Gauche » luxembourgeoise. Globalement, il est cependant difficile de conclure à une forte influence du cadre et des débats nationaux tant la dispersion est prononcée dans ce premier tableau.

On peut alors tester un autre facteur : celui du positionnement politique. *Les occurrences sont-elles concentrées dans les programmes des partis d'une même tendance politique, appartenant à un même parti politique à l'échelle européenne ?* Observe-t-on une tendance commune ou une volonté commune des partis nationaux appartenant à un même parti européen de développer de nouvelles exigences et de nouvelles pratiques économiques à l'échelle européenne ?

De cette approche quantitative, dont les résultats sont visibles dans le tableau 2, ne ressort aucune influence de l'affiliation partisane sur le traitement de la question de la RSE par les programmes étudiés. *Le fait d'aborder le thème de la RSE ne semble donc pas marqué politiquement, même si, nous le verrons plus loin, les manières d'aborder ces questions varient d'un parti à l'autre.* Il est en revanche possible de voir se dessiner une tendance pour les autres thèmes recensés : *l'économie sociale et le tiers-secteur apparaissent comme des thèmes plutôt socialistes ou verts.* Il est cependant difficile de tirer des conclusions trop générales sur ce point tant les occurrences sont peu nombreuses.

Tableau 2 : Nombre de programmes où apparaissent les thèmes de l'économie sociale, du tiers-secteur et de la RSE selon le groupe politique de rattachement au Parlement européen

	Économie sociale	Économie solidaire	Tiers-secteur	RSE	Nombre de programmes consultés
PPE	0	1	0	3	7
PSE	2	0	1	4	8
Verts	1	0	0	3	7
Total	3	1	1	10	22

On peut ici être surpris que la concentration politique de ces thèmes ne soit pas plus marquée alors que se sont formés des partis à l'échelle européenne et que ces derniers ont proposé des programmes ou des lignes communs pour les élections au Parlement Européen. Est-ce à dire que ces partis au niveau européen n'ont que peu d'influence sur l'élaboration des programmes des partis nationaux ? Cela est vraisemblable, mais *il faut surtout préciser que les thèmes qui nous intéressent ici ne sont pas développés par ces partis européens.*

3. RSE & ESS : AMBIGUITES SUR LES TERMES ET LES ACTEURS

Pourquoi le thème de l'économie sociale est-il si peu présent dans les programmes ? Pourquoi les partis accordent-ils un poids relativement plus important à celui de la RSE ? Une étude plus détaillée et plus qualitative des contenus des programmes doit nous permettre de le comprendre, en questionnant notamment les propositions de chaque parti sur ces sujets et le rôle assigné aux divers acteurs sur la scène économique européenne.

3.1. Des idées aux programmes pour les élections européennes : la mystérieuse disparition de l'économie sociale

Parmi les partis dont les sites ont été étudiés, certains placent l'économie sociale et plus généralement le tiers-secteur au cœur de leur projet de société. Pourtant, leurs programmes pour les élections au Parlement Européen reste curieusement discrets, voire muets, sur ces thèmes. C'est notamment le cas des partis Verts : nombre de documents, de discours, de prises de positions, de pages personnelles, de programmes nationaux accordent un rôle essentiel à l'économie sociale dans le renouveau des conceptions et du fonctionnement de l'économie⁹. Mais les programmes électoraux de 2004 passent sous silence toutes ces réflexions et propositions, comme en témoignent tout particulièrement les sites des écologistes belges et français. Pourquoi n'ont-ils pas tenté de faire de ce thème qu'ils développent de manière privilégiée par ailleurs un critère de distinction politique à l'occasion de ce scrutin ?

Plusieurs explications peuvent être avancées sur ce choix d'éluder la question de l'économie sociale :

- L'échelon européen peut sembler peu pertinent pour défendre ces projets de développement de l'économie sociale. Souvent envisagées comme le fruit d'initiatives et d'activités locales, les mises en œuvres d'activités relevant du tiers-secteur paraissent difficiles à stimuler dans le cadre des institutions

⁹ Voir par exemple les célèbres prises de position en faveur du tiers-secteur et de l'ESS de A. LIPIETZ (1999, 2001), qui est à la fois chercheur et député européen des Verts.

européennes. A cet égard, le choix opéré par le Centre démocrate humaniste (CDH) belge est révélateur : un programme en deux parties est consacré aux élections régionales et européennes qui se déroulent le même jour. *Tandis que la question de la RSE est abordée dans la partie « européennes », le thème de l'économie sociale fait l'objet de longs développements dans la partie « régionales ».* Il en va de même dans le programme des Verts irlandais. A chaque échelon, à chaque niveau correspondraient donc des formes économiques distinctes.

- De plus, les attributions du Parlement Européen ne laissent que bien peu d'espoir de pouvoir y promouvoir efficacement des formes économiques alternatives — les prérogatives du Parlement en matière économique demeurant relativement limitées.
- On peut aussi faire l'hypothèse que ces partis ont considéré le thème de l'économie sociale comme étant peu mobilisateur électoralement dans le cadre des élections européennes de 2004. Ce thème ne figurant pas dans la plupart des agendas politiques nationaux, il a pu être jugé plus « rentable » d'inscrire dans les programmes des positions s'inscrivant plus clairement dans les thématiques des débats nationaux plutôt que de tenter d'imposer la question de l'économie sociale dans l'agenda politique sans grande chance de succès. Finalement, la campagne pour les élections européennes de 2004 ne serait pas apparue comme le moment opportun pour tenter une politisation sur les scènes nationales du thème de l'économie sociale.

Ces divers éléments peuvent donc contribuer à expliquer la faible place accordée à ce thème à l'occasion du scrutin européen, y compris parmi ceux qui en font pourtant un des piliers de leur projet politique. De là, les quelques propositions concernant le tiers-secteur sont d'une portée et d'une ambition très limitée. Il s'agit avant tout d'apporter une « reconnaissance » à l'économie sociale selon les socialistes français ou de soutenir « la reconnaissance des entreprises d'économie sociale » et de « poursuivre les discussions relatives aux statuts d'[...]entreprises européennes d'économie sociale » selon le PS belge.

On doit finalement souligner la difficulté à penser la répartition des rôles et la place que doit occuper l'économie sociale dans la construction européenne. Au sujet de certaines entreprises d'économie sociale, le programme du PS belge indique : « Il convient de veiller à ce que les dispositifs de soutien aux entreprises d'insertion ne tombent pas sous la

classification d'aides d'Etat ». L'Etat ayant cessé, partiellement ou totalement, certaines politiques sociales, a cédé la place au secteur de l'économie sociale qu'il contribue parfois à soutenir. Dans la mesure où la construction européenne invite à ce retrait de l'Etat sans pour autant accompagner le tiers-secteur, c'est tout un ensemble d'actions de solidarité et d'insertion qui se voient remises en cause. Les acteurs politiques qui avaient compté sur le relais de l'économie sociale suite au désengagement de l'Etat dans certains secteurs peinent ainsi à définir la place que pourrait trouver celle-ci dans le nouveau paysage économique européen. *Plus généralement, c'est une difficulté partagée par l'ensemble des pays européens à repenser les acteurs de l'économie qui semble apparaître, comme l'attestent par ailleurs les développements consacrés par les programmes à la RSE.*

3.2. RSE imposée ou RSE choisie : la question des rapports entre les entreprises capitalistes et les pouvoirs publics

Si le nombre d'occurrences pour le thème de la RSE est le plus élevé, il faut se garder d'une trop rapide généralisation : *la responsabilité des entreprises est envisagée de manière très différente d'un programme à un autre.*

Pour certains, il s'agit clairement d'une stratégie d'entreprises destinée à améliorer leurs profits et leur compétitivité. Ainsi le programme du parti populaire espagnol propose dans une partie consacrée à la « compétitivité de l'entreprise » de développer un « code de la responsabilité sociale des entreprises » à l'échelle européenne. De même le CSV luxembourgeois indique que la RSE, adoptée sur une base libre par les entreprises, doit apporter à ces dernières de nombreux avantages. Ici, si les pouvoirs publics interviennent, ce n'est que pour favoriser l'adoption de telles stratégies par les entreprises. Selon le CDH belge, l'Europe doit « miser sur une responsabilité sociale forte des entreprises ». *On remarque que les partis soutenant cette position sont essentiellement rattachés au Parti populaire européen.*

D'autres vont accorder un rôle plus important aux pouvoirs publics dans le développement de la RSE. Elle est alors considérée comme émanant des entreprises mais devant faire l'objet d'un accompagnement et d'un encadrement étroit des pouvoirs publics. Le parti socialiste belge propose de « promouvoir la création d'un label social européen », de « réduire de 6% la TVA sur les produits labellisés » et de favoriser les entreprises responsables dans l'attribution des marchés publics. L'incitation doit se coupler d'une aide, les pouvoirs publics européens devant « promouvoir la promotion, la recherche, le conseil et les aides en matière d'outils de responsabilité sociale des entreprises ». Il ne s'agit pas de

contraindre les entreprises, mais de tout mettre en œuvre pour les inciter à répondre à cette exigence : « les entreprises doivent avoir d'autres préoccupations que la simple course aux profits » et « doivent concevoir davantage leur rôle de façon citoyenne ». Plus évasifs, les socialistes français, dans le cadre de la promotion « de nouveaux droits sociaux » proposent « une directive sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises en Europe et dans les pays tiers où elles interviennent ». *Cette position semble largement partagée par les partis socialistes et sociaux-démocrates.*

- *Enfin, pour un dernier groupe, la responsabilité des entreprises est entendue comme une responsabilité imposée et encadrée par les pouvoirs publics. C'est ainsi la position des Verts irlandais ou encore des Verts allemands qui proposent une « responsabilité des entreprises fixant à ces dernières des règles fortes et contraignantes ». La Gauche luxembourgeoise évoque quant à elle l'imposition de « standards élevés en matière sociale et écologique ». Cette position est fréquente chez les Verts (à l'exception des Verts autrichiens qui se situent plutôt dans le deuxième cas de figure) et les partis revendiquant une position de gauche plus radicale que les partis sociaux-démocrates.*

Ce qui est en jeu dans ces différences d'interprétation de la RSE est bien le rapport entre les entreprises capitalistes et les pouvoirs publics. Quelles relations doivent s'établir entre eux et quelle place peuvent ou doivent conserver les pouvoirs publics en Europe dans la régulation et l'encadrement du marché ? Une distinction semble bien ici pouvoir être établie entre les grands groupes politiques que constituent le PPE, le PSE et les Verts, *transcendant très largement les différentes appartenances nationales*. Ce qui diffère d'un pays à l'autre, c'est surtout la place accordée à ces thématiques dans les programmes, sans doute en fonction des agendas politiques nationaux.

CONCLUSION

L'économie sociale ne rencontre guère de succès dans les programmes des partis politiques pour les élections européennes. Parfois totalement ignorée, l'ESS est aussi souvent conçue par ceux-là mêmes qui la connaissent comme une activité essentiellement locale, éventuellement soutenue par l'Etat : elle n'entre donc pas aujourd'hui dans les cadres géographiques, économiques et politiques de la construction européenne. Cette relative

illisibilité à l'échelle européenne de l'ESS est sans doute encore intensifiée par le manque de structuration et d'unité des acteurs de l'ESS eux-mêmes¹⁰.

Ce qu'opposent les partis au libéralisme économique et au déclin des politiques sociales engendrés par le retrait progressif des Etats, c'est donc rarement l'émergence d'un secteur alternatif — le tiers-secteur — mais bien plutôt une prise en compte par les entreprises d'exigences et de contraintes sociales. Qu'elle soit pensée comme une initiative libre des entreprises en quête de profit ou comme le fruit de l'imposition d'une série de normes sociales aux acteurs économiques, la RSE est assez largement conçue comme une réponse possible aux revendications de plus en plus pressantes d'une prise en compte des questions ou des problèmes sociaux à l'échelle européenne. Cependant, les divergences de conceptions de la RSE comme ses fondements profondément libéraux — ou tout au moins son origine nord-américaine — peuvent laisser certains doutes quant à la possible construction d'une « Europe sociale » sur ces bases.

Le renforcement de ces conceptions pourrait paradoxalement déboucher sur un développement contraint et non-programmé du tiers-secteur, qui aurait peut-être pour principal résultat d'en changer profondément la nature et les valeurs. En effet, l'histoire des Etats-Unis ne montre-t-elle pas qu'une société où l'Etat intervient peu et où les entreprises capitalistes et le marché jouent un rôle primordial dans la régulation économique et sociale, produit un *tiers-secteur par défaut* ? Autrement dit, on déboucherait alors sur le développement d'un secteur, certes non-lucratif, mais qui serait en quelque sorte *contraint* de traiter ce que l'Etat et la protection sociale ne font pas (ou ne font plus) — bref, de s'y substituer —, et qui ferait cela avec « esprit d'entreprise » et de philanthropie... La construction d'une véritable « Europe sociale », — qui serait fidèle aux histoires et aux cultures des Nations qui la composent ; qui assumerait ses spécificités et ses valeurs propres — doit donc probablement passer par la reconnaissance et la valorisation des alternatives économiques, sociales et politiques dont l'ESS peut-être l'un des vecteurs.

¹⁰ De nombreux auteurs ont en effet souligné l'importance que représente cette question. Certains acteurs de l'ESS ne se perçoivent d'ailleurs pas comme faisant partie de l'ESS, et la diversité et l'hétérogénéité des organisations de l'ESS rendent plus difficile encore le développement de revendications claires et compréhensibles en faveur de la reconnaissance de l'importance du tiers-secteur et des alternatives qu'il peut représenter sur le plan politique...

BIBLIOGRAPHIE

- ALCARAS J.-R. & DOMPNIER N. (2005), Quelle place pour la RSE dans l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée en France ?, *Actes du 3^{ème} congrès de l'ADERSE*, Lyon, 18-19 Octobre 2005.
- ALTERNATIVES ECONOMIQUES, (2004), *Entreprendre autrement*, Hors-Série pratique n°14, Mars 2004.
- ALTERNATIVES ECONOMIQUES, (2005), *La responsabilité sociale des entreprises*, Hors-Série pratique n°20, Septembre 2005.
- ARCHAMBAULT E. (1999), Le secteur sans but lucratif en France et dans le monde, *in* François Bloch-Lainé, *Faire société : les associations au cœur du social*, Syros, Paris.
- ARCHAMBAULT E. (2001), Y a-t-il un modèle Européen du secteur sans but lucratif ?, *RECMA, Revue Internationale de l'économie sociale*, n°282, Novembre 2001, p. 64-83.
- ARCHAMBAULT E. (2002), Le bénévolat en France et en Europe, *Revue Française des Affaires Sociales*, n°4, Octobre-Décembre 2002.
- ATTAC (2003), Responsabilité sociale des entreprises ou contrôle démocratique des décisions économiques ?, *L'Economie Politique*, n°18, Avril 2003, p. 7-25.
- BESSE G. (2005), A qui profite la RSE ?, *Revue « Droit Social »*, n°11, Novembre 2005, p. 991-1000.
- DEMOUSTIER D. (2003), *L'économie sociale et solidaire — S'associer pour entreprendre autrement*, La Découverte, Paris.
- DESCOLONGES M. & SAINCY B. (2004), *Les entreprises seront-elles un jour responsables ?*, La Dispute, Paris.
- GIBSON R. & WARD S. (2000), A proposed Methodology for Studying the Function and Effectiveness of Party and Candidate Web Sites, *Social Science Computer Review*, vol.18, n°3, p. 301-319.
- IGALENS J. & JORAS M. (2002), *La responsabilité sociale de l'entreprise — Comprendre, rédiger le rapport annuel*, Editions d'Organisation, Paris.
- LAVILLE J.-L. (1994), *L'économie solidaire — Une perspective internationale*, ouvrage collectif sous la direction de J.L. LAVILLE, Desclée de Brouwer, Paris.

LAVILLE J.-L. (1999), Économie solidaire et tiers-secteur, *Transversales science culture*, n°57, Mai-Juin 1999.

LIPIETZ A. (1999), *L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale*, Rapport au ministre de l'emploi et de la solidarité.

LIPIETZ A. (2001), *Pour le tiers-secteur*, La Découverte, Paris.

NORRIS P. (2003), Preaching to converted ? Pluralism, Participation and Party Websites, *Party Politics*, vol.9, n°1, p. 21-45.